



L'ALTERNATIVE



Le 13 octobre 2024, vous déciderez qui seront les nouveaux gestionnaires de notre ville.

Dès le 13 juillet, la campagne électorale débutera officiellement. Vous allez découvrir les programmes des groupes politiques et les visages des candidats. C'est un moment très important de notre vie démocratique.

Il marque le début d'une nouvelle mandature communale de 6 ans. Vous allez aussi choisir une ou un nouveau bourgmestre, puisque la bourgmestre actuelle ne souhaite plus l'être. De plus en plus, le sujet de la participation citoyenne sera présent dans les programmes de tous les groupes politiques, même si la majorité en place ne l'a pas vraiment appliqué. Chez Alternative-plus, depuis 6 ans, tous les mois, en Conseil communal, nous déposons des motions pour améliorer la vie dans notre cité et nous posons les questions que vous nous transmettez ; tous les mois, notre journal vous rend compte des décisions prises par la majorité et les analyse pour vous ; et tous les mois, nous vous rencontrons au marché pour discuter avec vous de vos problèmes et de vos souhaits. Nous n'avons pas attendu, comme les autres partis politiques, l'imminence des élections pour venir vous parler : durant 6 années, nous avons organisé plus d'une quinzaine de rencontres citoyennes dans des quartiers différents pour vous instruire de tous les dossiers brûlants mais aussi des petites choses du quotidien.

Un programme totalement citoyen
Début septembre, nous dévoilerons notre programme ; il est innovant et s'est construit avec vous au fil du temps depuis 6 ans. Il mettra l'accent sur le citoyen, sur ses préoccupations quotidiennes : la prise en compte de notre environnement de plus en plus fragile, une gestion financière saine de notre ville, une gestion raisonnée des travaux, le développement économique, et bien d'autres sujets encore.

Alternative-plus, la seule alternative

Malheureusement, et nous le regrettons car la collaboration de tous est impérative pour gérer notre ville, il s'est constitué à Spa deux blocs politiques : la majorité, composée des MR-SPA-Osons Spa, qui va se décliner aux élections en deux groupes politiques nommés respectivement MR-UC et Pluriel!, et la minorité, composée uniquement de notre groupe politique Alternative-plus, le seul groupe politique qui ait gagné des sièges aux dernières élections, passant de 2 à 7, en représentant au Conseil communal un Spadois sur trois. Malgré ce résultat, les autres groupes politiques ont décidé de ne

pas tenir compte de l'apparition d'Alternative-plus dans le paysage politique spadois. Il est évident que l'entente cordiale entre les partis de la majorité, qui ont même intégré les Osons en cours de mandature, fait qu'Alternative-plus porte parfaitement son nom en étant la seule alternative à la majorité actuelle.

Comment nous aider?

Pour celles et ceux qui veulent du changement et qui ont le désir de nous aider, nous aurons dès à présent besoin de vous, avant les élections et bien sûr le jour du vote, le 13 octobre. Votre soutien sera précieux durant cette campagne, notamment pour afficher nos panneaux dans vos jardins, nos photos à vos fenêtres et nos autocollants sur vos voitures et vos boîtes aux lettres, et pour donner des coups de main pour l'une ou l'autre tâche durant la campagne électorale. Le cas échéant, n'hésitez pas à contacter notre présidente, **Fabienne Dorval**, au 0494 82 66 90. D'avance, un tout grand merci. (L'équipe A+)

Pollution : c'était bien à l'ancienne école de Nivezé



Claude Brouet

Une citerne oubliée depuis 15 ans dans l'ancienne école de Nivezé, et toujours pleine, a bel et bien répandu son fuel dans les alentours ; des travaux d'excavation des terres ont donc été entrepris depuis le 2 juillet ; la Ville espère être dédommée des frais (58.927€) par les fonds PROMAZ. **(Claude Brouet)**

Indemnité pour les commerçants

L'indemnité en faveur des commerces impactés par les travaux, Alternative-plus l'avait déjà proposée en 2019 lors des travaux de l'av. Reine Astrid, et elle avait été refusée par l'échevine des Finances sous prétexte de double emploi avec l'indemnité régionale et d'évaluation

impossible à chiffrer en termes d'impact budgétaire ; c'est curieux de la voir ressortir des fonds de tiroir à l'occasion des prochains travaux de la traversée de Spa et à trois mois des élections **(Arnaud Fagard)**

400€ pour changer de nom... c'est non.



Philippe Hourlay

Philippe Hourlay a désapprouvé publiquement la nouvelle taxe exagérée de 400€ sur le changement de patronyme. 400€ pour ne plus supporter de noms péjoratifs tels que Sacavin, ou pour décider, pour des raisons privées, de porter le nom de sa mère ou un mix des noms paternel et maternel, ce n'est pas acceptable. Certaines communes le font gratuitement. La majorité a reporté ce point au prochain conseil.

A vos agendas ! Trois nouvelles rencontres citoyennes !

Où et quand ?

- Le 9 août, place de Creppe (Rue de l'Eglise, 116), de 17h30 à 19h30.
- Le 16 août, rue de l'Abattoir, de 17h30 à 19h30.
- Le 23 août, au parc Père Antoine, de 17h30 à 19h30.



Notre dernier apéro citoyen au Préfahay

La dette spadoise en un graphique



Arnaud Fagard

La Région wallonne préconise un ratio maximum d'endettement ; c'est le rapport entre les dettes et les recettes. Le maximum recommandé est de

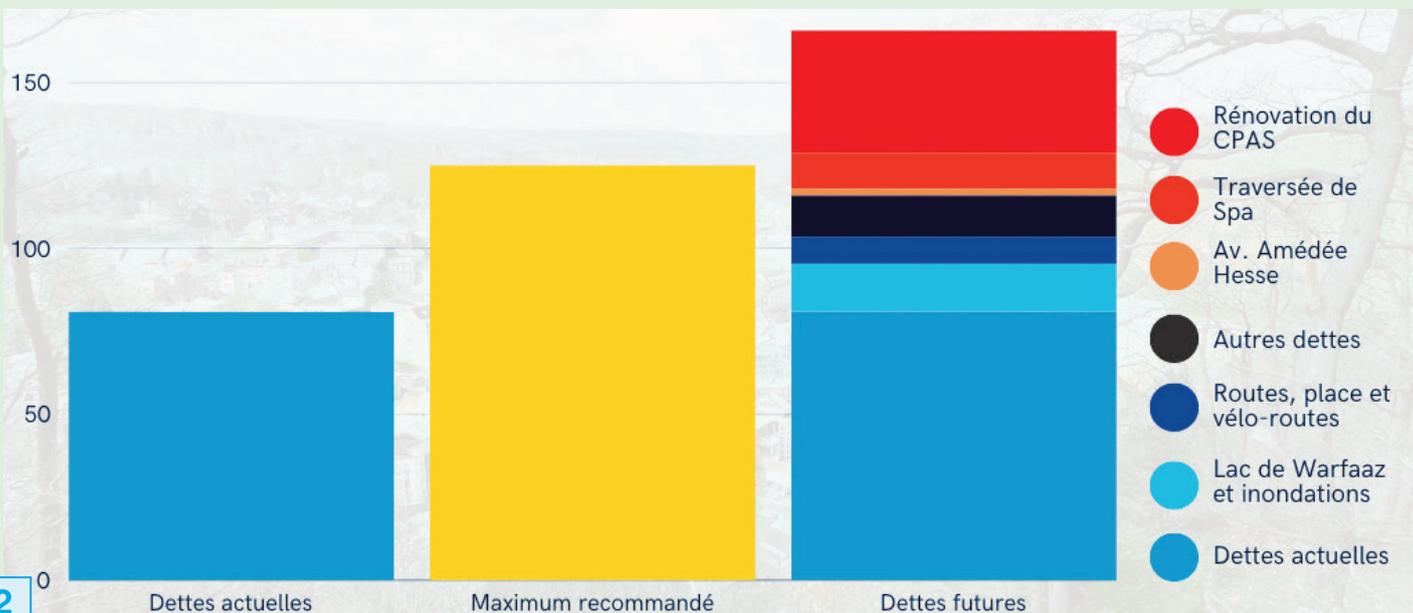
125 % (soit une dette de 1,25 fois plus élevée que les recettes annuelles). Au 1er janvier 2024, la Ville de Spa affichait un ratio de 81 % (sans compter la piscine, nous y reviendrons), ce qui semble plutôt rassurant. Ce qui l'est moins, ce sont les différents projets qui vont faire exploser ce ratio et, si cette majorité actuelle MR-PS-Osons est

reconduite, celui-ci dépassera les 160 %, soit 35 % de plus que le maximum recommandé.

Certes, des emprunts doivent être faits; on pense en premier lieu aux travaux du lac de Warfaaz et à ceux qui sont directement liés aux inondations (4,3 millions d'euros); aux aménagements et à la réparation des routes (1,8 million d'euros) et au poste intitulé «autres» (3,1 millions d'euros), qui rassemble des achats nécessaires aux services, la finalisation de la rénovation de la galerie Léopold II et de son pavillon (867 000 euros), ou encore l'achat de la parcelle du golf (1 million d'euros). Venons-en maintenant à ce que nous avons contesté depuis le début : l'inutile

piste cyclo-piétonne de l'av. Amédée Hesse (624 000 euros), les grands travaux de la traversée de Spa (3,2 millions d'euros) et surtout le nouveau bâtiment démesuré du CPAS (plus de 11 millions d'euros en tenant compte de la dernière augmentation). Pour être complets, nous devons aussi ajouter 3,8 millions d'euros pris sur les fonds de réserve de la Ville de Spa.

Les emprunts liés à la piscine (intérieure et extérieure) ne sont pas repris dans les dettes de la commune, mais bien dans une autre structure appelée Régie Communale Autonome (RCA), qui reçoit plus d'un million de subsides venant de la Ville de Spa. **(Arnaud Fagard)**



CPAS : 70% de frais supplémentaires !



Frank Gazzard

Les travaux de démolition et de nivellement du terrain de l'ancienne maison de retraite du CPAS, bâtiment bleu situé en front de voirie, devront être achevés pour février 2025 et coûteront 70% de plus que prévu (+ 245 000 €), ce qui accentue la dépense déjà beaucoup trop élevée des nouveaux bâtiments du CPAS. Pour rappel, nous en sommes au montant insensé de 13,6 millions d'investissement pour les tout nouveaux bâtiments à charge de la collectivité, ce qui va cette fois faire plonger définitivement dans le rouge les finances communales, pour un projet trop coûteux duquel Alternative-plus essaye de changer l'orientation depuis des mois. Le crédit de dépense a été augmenté de

2.309.000€ pour les réalisations suivantes : parking souterrain sécurisé pour le personnel ; augmentation de certaines surfaces internes ; adaptation du coût des honoraires des auteurs de projet ; complément d'étude Master-plan pour l'aménagement du terrain derrière le musée de la Lessive pour accueillir de grandes manifestations spadoises. La lecture du dossier révèle une très mauvaise gestion financière et des infrastructures inutilement coûteuses. Nous le répétons : nous voulons le confort du personnel, des bénéficiaires, des associations et de Récréa'Spa ; mais on peut raisonnablement conserver les structures portantes du bâtiment administratif actuel, le rénover et l'adapter aux normes modernes, ce qui nous fera gagner 2 millions d'euros et respectera, de plus, les recommandations du Guide Communal d'Urbanisme évoqué plus haut et en cours de réalisation. Rappelons de plus qu'il y a un délai



Le budget alloué à la rénovation du CPAS a (encore) augmenté suite à l'ajout notamment d'un parking souterrain... à proximité du Wayai..

très serré pour décrocher la subvention, et qu'elle risque bien de nous échapper vu les nouveaux retards dans le dossier de démolition du bâtiment bleu, ce qui augmenterait de 3 millions la charge de la Ville. A noter aussi que n'est pas incluse dans ce projet la rénovation de la chapelle Saint-Charles, lieu de recueillement de la Reine Marie-Henriette, qui en a grandement besoin ! Tout cela est-il bien raisonnable ? Non, et **Frank Gazzard** l'a encore répété en Conseil.

Premier pas pour le guide communal d'urbanisme



Laurent Tamo



Fabienne Dorval

Un guide communal d'urbanisme (GCU) est, en résumé, un document qui va donner des indications sur la manière de réaliser des actes et travaux soumis à permis ; pour faire simple, il indique comment construire et non quoi construire. Ce GCU va concerner la zone UNESCO.

Il s'agit donc là d'un outil essentiel pour préserver notre patrimoine UNESCO ; cependant, nous émettons quelques remarques et observations sur cette version préalable. Le document insiste sur « le besoin d'encourager des rénovations qui permettront une juste évolution du bâti d'intérêt patrimonial. » Nous voyons là un parallèle intéressant avec le projet du CPAS : la majorité a choisi de détruire et de reconstruire un nouveau bâtiment, contrairement à ce que recommandent la déclaration de politique régionale et le présent

document, à savoir encourager les rénovations.

D'autre part, les études préalables mentionnent également l'enjeu suivant : « ...tenant compte des tendances démographiques et des demandes de promoteurs pour la construction d'immeubles à appartements, la nécessité pour le GCU de proposer des formes bâties qui permettent l'accès au logement pour les familles, les jeunes ménages et aident à rééquilibrer la pyramide des âges en créant par exemple de l'habitat unifamilial sur des plus petites parcelles permettant l'installation des jeunes ménages. » Nous avons assisté, ces dernières années à Spa, à l'arrivée de plusieurs projets immobiliers ayant pour objectif l'installation de grosses maisons, notamment à Creppe, avec des biens estimés à partir de 650.000€. Nous ne pensons pas que ce genre de biens soit accessible à de jeunes ménages et qu'il permette de rééquilibrer la pyramide des âges. Nous nous étions d'ailleurs opposés à ce projet démesuré (**Fabienne Dorval**).

Enfin, en matière de gouvernance, le document indique clairement la nécessité d'avoir un document plus transversal comme le Schéma de Développement Communal (SDC),



Les maisons à Creppe ne sont pas accessibles pour les jeunes ménages.

ce qu'Alternative-plus réclame depuis des années et que la majorité a toujours refusé. En clair, l'équipe Alternative-plus aurait procédé autrement ; nous aurions d'abord commencé par l'élaboration d'un Schéma de Développement Communal plus global, pour aboutir au Guide Communal d'Urbanisme, car le SDC a un effet juridique plus important que le GCU. Nous aurions eu ainsi une bonne base pour élaborer ce GCU. La majorité a, une fois de plus travaillé à l'envers. En conclusion, après lecture exhaustive, on s'aperçoit que ces études préalables mettent en avant des points importants que le Collège n'applique qu'épisodiquement. Nous espérons donc qu'un document cadré permettra à la future majorité, quelle qu'elle soit, de prendre de meilleures décisions en matière d'urbanisme et de conception de ses projets. (**Frank Gazzard, Fabienne Dorval et Laurent Tamo**)

Voter pour nous, c'est voter pour vous !

Mais pourquoi, me direz-vous ? C'est quoi, le petit plus d'A+ ?

Parce qu'Alternative-plus, c'est vraiment quelque chose en plus. Pas un petit truc, mais des tas ! D'abord, l'ambiance de l'équipe, toujours prête à se retrouver pour travailler comme pour s'amuser. Comme vous, on aime le foot et on assiste aux matches ensemble devant un bon verre, et comme vous, on aime les sorties, les balades, les bons repas en commun. Et puis, il y a les personnalités d'A+ : les uns sont créatifs, il leur vient mille idées à la minute ; d'autres sont plus cartésiens ; certains sont discrets, d'autres de vrais boute-en-train... Une belle brochette de citoyens comme tout le monde, qui ont réuni leurs diverses compétences et ont simplement décidé un jour, mus par l'envie ou le besoin de faire œuvre utile, de prendre sur leurs épaules des responsabilités civiques. C'est ainsi qu'est né Alternative-plus en 2018, et l'équipe, travailleuse et déterminée, n'a cessé de grandir : 4 jeunes d'une vingtaine d'années viennent de nous

rejoindre, avec le désir de relancer à Spa des projets pour la jeunesse ! En votant pour Alternative-plus, vous votez pour vous, parce que nous sommes comme vous et poursuivons les mêmes objectifs que vous : recréer une ville bonne à vivre, propre, entretenue, avec des voiries réparées, des trottoirs accessibles, des quartiers conviviaux et végétalisés, une place Royale majestueuse, arborée et enfin roulante, un cheminement vert entre la Villa Royale et les jardins du Casino, un parc de Sept Heures ombragé et agréable, parsemé de bancs qui invitent à la rêverie, un bassin d'eau entouré de chaises... Sans oublier nos trois villages, Creppe, Nivezé et Winamplanche, à préserver chacun dans leur authenticité et leur ruralité, par tous les moyens. C'est une (toute petite) partie du programme de l'équipe A+, qui vous réserve encore bien d'autres surprises dans toutes les thématiques qui touchent à la vie de la cité.

Oui, vraiment : Voter pour nous, c'est voter pour vous !

(Équipe A+)

Il aura fallu 20 ans !

Nous sommes fiers de la vision à long terme de notre conseiller **Claude Brouet**. Car il aura fallu 20 ans pour que le RAVeL 44a trouve enfin sa voie entre le chemin Henrotte et la rue du Waux-Hall, un projet porté à l'époque et défendu en Conseil communal par **Claude Brouet**. A cette époque, le MR voulait faire passer la collectrice Sud à cet endroit. Le SPW l'a donc concrétisé en mai dernier, après de longs travaux dans le quartier de la gare de la Géronstère, et l'inauguration officielle a eu lieu vendredi 5 juillet. Le tronçon manquant qui a coûté 2,3 millions d'euros à la Région wallonne, propriétaire de l'assise, permettra en toute quiétude de relier la Fraineuse, le centre de revalidation du Tonnelet et le centre-ville, à condition bien sûr de respecter certaines conditions car pour rappel, les usagers d'un RAVeL, qu'ils roulent en vélo ou en trottinette, doivent se limiter à 30 km/h. Par la suite, la liaison avec le centre-ville sera effectuée via les rues Servais et de la Poste, pour rejoindre le réseau cyclable prévu dans les travaux futurs (2025) de la traversée de Spa.

C'est qui ?

Claire Girout

Claire, 26 ans, est sage-femme, micro-nutritionniste et nutrithérapeute indépendante à Spa depuis 4 ans. Spadoise

depuis sa naissance, travaillant dans le secteur de la santé, elle aimerait contribuer à un bien-être, voire un mieux-être des Spadois en portant la voix des citoyens et des familles à la gouvernance de la ville. Indépendante elle-même, elle soutient donc les commerces locaux (alimentation, producteurs, pharmacies...). Ses choix

de vie sont très orientés vers la nature et sa préservation. Elle apprécie la culture et est une fidèle des festivals de théâtre et de musique à Spa. Ses centres d'intérêt sont la nature, la culture et la santé. Claire rejoint Alternative-plus afin de mettre son sens de l'écoute et son dynamisme au service des Spadois.



Claire Girout



Analyse et propositions pour le commerce spadois

Les commerces sont un des liens de la vie sociale et touristique de notre ville. Si le commerce local décline, c'est tout le centre-ville qui s'affaiblit. Le centre-ville de Spa possède de nombreux atouts (sa renommée, son patrimoine, son tourisme, par exemple). Si les commerçants et les associations sont dynamiques et multiplient les initiatives pour faire resplendir le cœur de notre ville, les autorités communales ont toutefois aussi un rôle à jouer pour stimuler et soutenir les forces vives du monde du commerce, et pour fédérer et coordonner les initiatives.

Il y a 16 ans, le Service d'Étude en Géographie Économique Fondamentale et Appliquée (SEGEFA) de l'université de Liège publiait un document très intéressant intitulé « Étude de l'appareil commercial de Spa ». Cette enquête fouillée incluait un relevé des commerces du centre-ville effectué en juillet 2008.

Seize ans plus tard, quel est l'état de santé de notre commerce en 2024 ? Comment le centre-ville a-t-il évolué depuis 2008 ? Que pouvons-nous faire pour dynamiser le centre-ville ? Voici les questions-clés que nous nous sommes posées. Et notre diagnostic est clair : depuis 2008, la santé de notre centre-ville s'est dégradée, comme en témoigne le nombre important de cellules commerciales vides. Il est

grand temps d'agir, ensemble.

L'équipe d'Alternative-plus réfléchit depuis de nombreux mois à une stratégie pour dynamiser le centre commercial. Nous finaliserons cette stratégie et le plan opérationnel qui l'accompagnera dès le début de la prochaine mandature, en collaboration avec toutes les forces vives du secteur.

Pour nous préparer aux responsabilités qui nous attendent, notre équipe s'est mise au travail. Nous avons rassemblé un grand nombre d'informations sur les expériences de dynamisation commerciale des centres-villes, en Belgique et à l'étranger, et nous en avons tiré des leçons. Nous avons rencontré et consulté de nombreux Spadois et commerçants. Enfin, nous avons finalisé en juin 2024 un état des lieux des commerces du centre-ville. Notre analyse couvre la situation en 2024 et les évolutions depuis 2008 et aborde les aspects suivants : le nombre de points de vente (commerces) du centre-ville, le taux de vacuité (pourcentage de cellules commerciales fermées), la ventilation par type de magasin, et les évolutions depuis 2008 par quartier et par rue.

Nous vous présentons ci-dessous les principales conclusions de notre étude et donnons ensuite des pistes d'actions pour dynamiser le centre-ville commercial.



Analyse
réalisée par
Luc Moens

Un taux de vacuité qui a presque triplé...

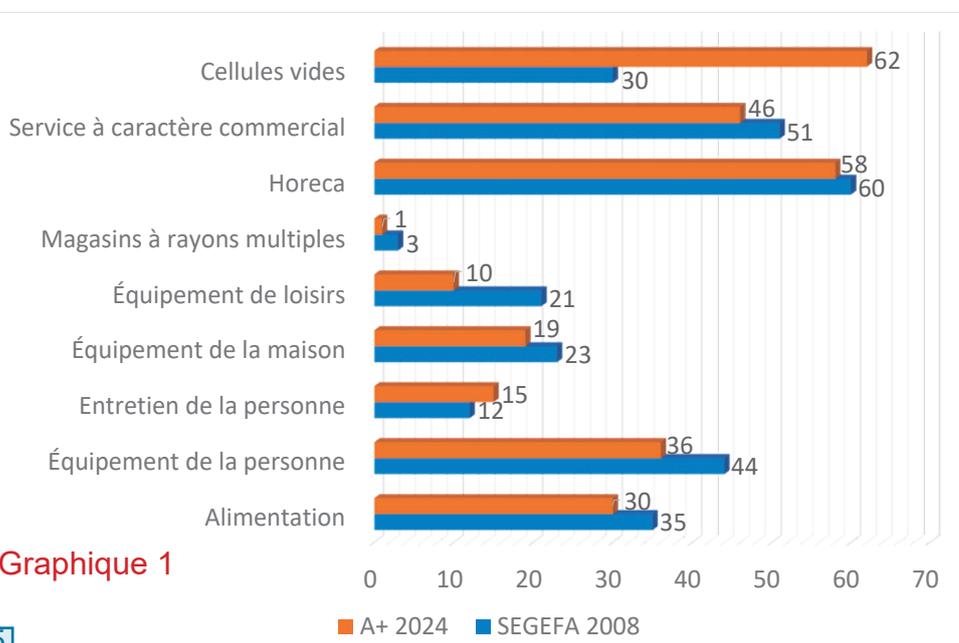
En 2008, le centre-ville avait 279 points de vente dont 30 étaient vides, ce qui donne un taux de vacuité de 11%. En 2024, le nombre de commerces au centre-ville est resté presque identique (277), mais il y a maintenant 62 commerces vides, ce qui représente un taux de vacuité presque trois fois supérieur (29%). Comme nous le verrons, la situation varie très fort d'un type de commerce et d'un quartier ou d'une zone à un(e) autre.

Une structure commerciale déséquilibrée...

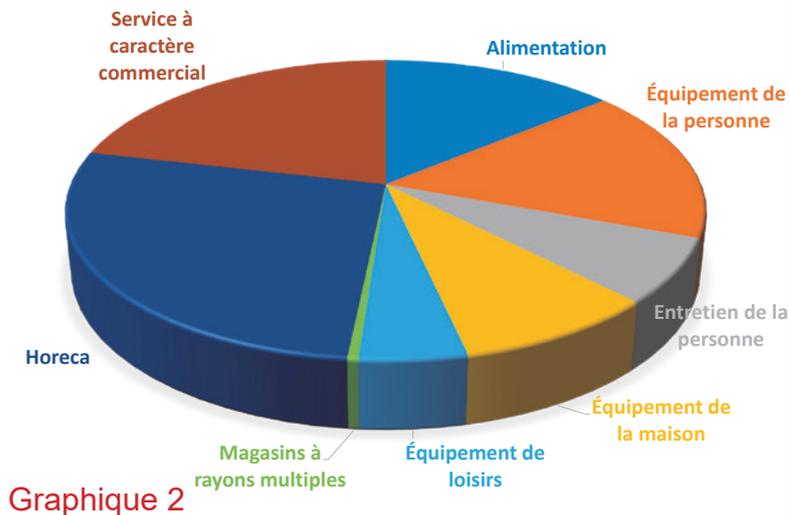
Nous distinguons, à l'instar de l'étude de SEGEFA, huit types de commerces : alimentation, équipement de la personne (vêtements, chaussures, etc.), entretien de la personne (produits pharmaceutiques, soins du corps, etc.), équipement de la maison (meubler, électroménager, etc.), équipement de loisirs, magasins à rayons multiples, HoReCa (hôtels, restaurants, cafés), et service à caractère commercial (salons de coiffure, agences immobilières, etc.). Le **graphique 1** donne la ventilation par type de commerce en 2008 et en 2024.

Trois types de commerces représentent environ deux tiers du total des points de vente ouverts : l'HoReCa (27%), les services à caractère commercial (21%) et l'équipement de la personne (17%). (Voir **graphique 2**)

En termes d'évolution depuis 2008, nous observons une augmentation de 25% des commerces d'entretien de la personne, un maintien de l'HoReCa, une forte diminution des magasins offrant des équipements de loisirs (-52%) et une diminution de tous les autres types de commerce.



Graphique 1



Graphique 2

Certaines rues continuent à se vider...

Les commerces se concentrent dans la zone place Verte-place du Monument-rue Royale-place Royale et avenue Reine Astrid : 70% des commerces s'y trouvent (66% en 2008).

En 2024, le plus grand nombre de cellules vides se trouve rue Rogier (8), place Verte (7), rue des Écomines (6) et rue du Marché (6). Notons que la rue Rogier avait déjà 5 cellules vides en 2008 mais que la rue des Écomines n'en avait aucune.

Depuis 2008, c'est la place Verte qui a connu la diminution la plus grande du nombre de commerces (-7). Trois autres rues ont perdu 4 commerces depuis 2008, à savoir la rue des Écomines, la rue du Marché et la rue Docteur Henri Schaltin.

De nouvelles cellules commerciales sont apparues, et de nouveaux usages des commerces fermés...

Nous avons identifié 22 nouveaux espaces commerciaux qui se sont établis depuis l'étude de 2008. Certains se sont ouverts dans de nouveaux bâtiments (par ex. rue de la Gare) ou dans un bâtiment rénové (par ex. place Pierre le Grand et rue Delhasse) ; d'autres sont le résultat de la division d'un ancien commerce de grande dimension (par ex. l'ancien Blokker, divisé en deux surfaces commerciales indépendantes).

Nous avons aussi voulu savoir ce que sont devenus les points de vente qui ont été définitivement fermés depuis 2008. Parmi les 17 points de vente que

nous avons pu relever, 13 sont devenus des logements et 4 des bureaux ou cabinets de professions libérales.

Pistes pour dynamiser le centre commercial

Nous pouvons proposer des éléments-clés d'une stratégie pour dynamiser le centre-ville, en nous basant sur les résultats de notre étude et sur nos discussions avec des commerçants.

Commerce et logement (de qualité) sont intimement liés. Il faut donc développer une **offre attractive de l'habitat** en centre-ville et y ramener des ménages, notamment par l'activation des étages inoccupés des commerces et en encourageant la conversion des cellules vides. Nous allons collaborer avec les propriétaires et les accompagner pour remettre du

logement qualitatif au centre-ville.

Les commerces doivent être aisément accessibles. Il faut donc assurer un **plan de stationnement** qui reconnaisse l'importance de la voiture pour de nombreuses personnes, tout en poursuivant la promotion de la mobilité douce.

La marche participe activement à la vitalité d'un centre urbain. D'où l'importance d'interventions publiques dans l'aménagement et l'embellissement des **cheminements piétons** afin que ceux-ci soient plus larges, correctement entretenus, sécurisés et désencombrés, et ainsi propices à la balade, et donc au commerce.

Commerce, urbanisme et patrimoine sont aussi intimement liés. Nous désirons mettre en valeur les éléments du patrimoine de Spa par des rénovations et des embellissements, de même que ceux de l'espace public. Il est par exemple envisageable d'aider financièrement à l'embellissement des devantures commerciales, afin que les commerces participent eux aussi à la dynamique patrimoniale de la ville. L'intégration de l'art dans l'environnement urbain est un autre levier puissant pour créer des espaces agréables et façonner une identité visuelle originale.

Les **festivités folkloriques locales** sont un autre moteur puissant qui peut faire du centre-ville un lieu vivant et vibrant où passer du bon temps et faire des affaires. Le folklore renforce les liens sociaux en animant les rues et en stimulant l'économie locale.

Il faut encourager et aider les commerces à saisir les **opportunités de l'e-commerce**. Ce sont souvent les commerçants les plus actifs en e-commerce qui attirent le plus de gens dans le centre-ville. Il est nécessaire d'investir dans la formation à la digitalisation pour les commerçants, ainsi qu'à un accompagnement spécifique à la création de nouveaux commerces.

Les **autorités communales** ont un rôle primordial à jouer pour stimuler et soutenir le monde du commerce, pour fédérer et coordonner les initiatives. Nous croyons en une **commune « partenaire »** des forces vives de Spa. Les autorités communales doivent être pro-actives. En particulier, elles doivent accueillir les candidats commerçants, les accompagner et les aider dans les méandres administratifs ainsi que les conseiller sur leur concept. Il est donc impératif de renforcer le rôle du chargé de la dynamisation commerciale : Spa a besoin d'un véritable **manager de centre-ville**.

Nous présenterons nos autres idées dans notre programme et nous élaborerons ensuite un plan d'action.

Ce sont les commerçants qui constituent le moteur essentiel de la dynamisation commerciale. Il est donc important d'impliquer chaque commerçant dans la vie quotidienne de la ville, pour échanger et élaborer ensemble, avec les équipes techniques, les stratégies et actions qui les concernent directement.

Enquête réalisée par toute l'équipe Alternative-plus